

## 01 : Quelles sont les valeurs de l'École républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

I)- La Commission réaffirme que les valeurs inhérentes à la mixité s'inscrivent pleinement dans le cadre de l'école républicaine, mais, compte tenu des difficultés rencontrées dans certaines zones d'éducation ou d'une manière plus générale, à certains niveaux d'enseignement tel que le cycle central, serait favorable à l'opportunité de mettre en place, au cas par cas et sous tutelle rectorale, la possibilité de séparer, dans le cadre du projet d'établissement, les filles et les garçons uniquement dans les classes, le principe de mixité étant, dans l'absolu respecté puisque maintenu au niveau de l'établissement (récréation, cafétéria, permanence) .  
Face à cette éventualité, des craintes liées à l'évolution de contenus pédagogiques différenciés qui pourraient être mis en œuvre pour ces publics distincts et le risque de voir disparaître l'actuelle complémentarité entre filles et garçons sont fortement exprimées.

II) - D'autre part, si les Membres de la commission insistent sur une nécessaire autorité de l'institution traduite en règles admises et connues de tous les acteurs de la communauté éducative, ils conviennent cependant d'une salubre prise en compte des aspirations des élèves à condition qu'elles ne portent pas atteinte à leur intégrité physique, intellectuelle et qu'elles respectent les règles de pudeur dans le respect de la communauté scolaire.

Dans cette perspective il conviendrait à chaque nouvelle rentrée scolaire:

- d'établir un Règlement intérieur mieux adapté et rigoureusement respecté,
- de délivrer aux parents et aux enfants une lecture explicite et obligatoire de ce Règlement intérieur,
- de réhabiliter solennellement l'autorité des surveillants,
- d'affirmer, au regard des attentes exprimées dans le règlement intérieur, une cohérence et une cohésion dans l'action de l'équipe éducative,

III) - Par ailleurs, si l'école a pour mission de former, d'instruire et de développer chez les jeunes le goût de créer favorisant en cela la liberté individuelle de l'enseigné, elle doit aussi contribuer à former l'esprit critique afin d'aller vers l'émancipation de l'individu tout en renforçant ses connaissances de bases.

En ce sens, des préalables fondamentaux sont requis tant au niveau des familles (qui doivent transmettre les valeurs) que de l'école ( qui doit contribuer à l'émergence de l'autonomie et de la responsabilisation de l'élève).

Afin d'y parvenir, il est donc préconisé :

- l'instauration de banques de données audiovisuelles (médias) nécessitant au préalable un conventionnement, via le CSA , entre le Ministère de l'Education nationale et les Entreprises de productions audiovisuelles,
- que les manifestations liées à la Semaine de la Presse soient précédées d'une sensibilisation à la démarche critique des contenus qui y seront présentés,
- que des lieux connexes au CDI, les " Sphères d'autonomie " puissent accueillir les élèves qui en expriment le souhait renforçant en cela leur sens d'autonomie et de responsabilisation. De plus, par son exemplarité, cette procédure devrait conduire d'autres élèves en devenir, à entreprendre, à leur tour cette démarche,
- de laisser, pour partie, à l'élève le choix de ses exercices pour autant qu'il soit en mesure de justifier sa décision. Cette innovation pédagogique nécessitant de repenser le contenu des programmes qualitativement et quantitativement.

IV) - Enfin, Face à la diversité des expressions culturelles et religieuses de plus en plus prégnantes au sein de la République, les Membres de la Commission,

Considérant :

- la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789,
- les termes de la lettre de Jules Ferry rappelant "que l'instruction religieuse appartient aux familles et à l'église, l'instruction morale à l'école"

- que l'école appartient à tous et doit par conséquent fonder son action sur des valeurs communes, incontestables et non négociables,
- la Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905,
- les vertus émancipatrices et égalitaires portées par la Laïcité,
- la dérive croissante de l'état de Citoyen ( intérêt collectif ) vers celui d'Individu ( intérêt particulier ),

Rappelle avec Force et Vigueur la nécessité, pour la Société de reconnaître et de se réappropriier les valeurs de l'école républicaine et non l'inverse !

Pour ce faire :

- de faire connaître et respecter les fondements de la République au travers de sa devise, de son drapeau et de son hymne,
- de renforcer l'instruction civique et d'insister sur la notion de citoyen et de sa place dans la Nation de réaffirmer avec force les valeurs de la laïcité en sachant que l'école repose sur le principe de neutralité politique et religieuse et qu'elle "est fondée à transmettre les savoirs laissant aux familles le soin de transmettre les valeurs".
- d'instaurer une loi qui permette, sans concession, de faire respecter l'ensemble de ces principes.

## **02 - Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?**

Il est difficile pour l'enseignant d'être en même temps un éducateur et une personne qui transmet le savoir. Or ces deux rôles sont difficilement dissociables. Pour les concilier au mieux, nous souhaiterions une réorganisation du système scolaire.

### **I) Réorganisation du système scolaire**

Ainsi, la maternelle conserverait son rôle actuel : socialiser l'enfant, notamment à travers les jeux.

En revanche, l'école primaire apporterait des savoirs de base plus solides qu'à l'heure actuelle en ayant pour objectif prioritaire d'apprendre aux enfants à compter, lire et écrire de façon tout à fait satisfaisante, sans oublier une initiation aux langues vivantes (anglais + une autre langue au choix).

L'intervention de professeurs autres que le « maître », aurait, de plus, l'avantage de préparer les enfants à l'entrée en sixième.

Nous pensons qu'il est indispensable, dès cet âge, de donner régulièrement des devoirs à faire à l'enfant pour qu'il apprenne à s'organiser et qu'il prolonge l'effort fourni en cours. Nous rappelons qu'apprendre par cœur est parfois un préalable indispensable à un apprentissage efficace et durable.

Le collègue pourrait alors apporter utilement d'autres savoirs et parallèlement favoriser la création (impensable sans certaines « bases »). C'est à ce stade que l'on inculquerait une méthodologie, réutilisable à tous les niveaux.

Remarque : le brevet doit être revalorisé : suppression du contrôle continu ; évaluation de toutes les matières enseignées.

Le lycée permettrait une sorte de « spécialisation », en prévision d'une orientation professionnelle ultérieure.

Il serait judicieux de créer trois « voies » d'études : courtes, moyennes et longues, comme en Allemagne, avec une voie professionnelle vraiment revalorisée aux yeux de tous : élèves, parents et enseignants. Des passerelles entre ces trois voies seraient évidemment possibles.

### **II) Les rythmes scolaires**

Parallèlement, il serait bon de réexaminer les rythmes scolaires.

Les vacances, notamment celles d'été, pourraient être raccourcies et, de ce fait, l'emploi du temps modifié. Les enseignements « de base » seraient concentrés sur les matinées.

Quant aux après-midis, ils seraient réservés à des « ateliers » (artistiques, sportifs, ateliers d'écriture, théâtre, etc.) où pourrait s'épanouir la personnalité de chacun.

Deux heures pourraient être réservées chaque semaine pour effectuer des recherches, préparer des exposés, le tout en petits groupes et encadré par des enseignants.

Un quota d'heures de vie de classe est très souhaitable.

L'heure d'étude du soir pourrait être rétablie avec profit.

### III) Ouverture sur le monde

L'école doit s'ouvrir : sur le monde du travail (par exemple, interventions d'entrepreneurs pour expliquer aux élèves en quoi consiste leur métier), sur les autres pays, en particulier ceux de l'Union européenne (il faut favoriser une politique d'échange ; rendre les diplômes valables dans tous les pays de la Communauté).

### IV) Responsabilisation de tous

Nous devons absolument responsabiliser les élèves : il ne nous paraît pas judicieux d'exclure les élèves fautifs, par exemple. Une faute commise dans l'enceinte du collège pourrait être réparée à l'extérieur, auprès d'associations humanitaires.

Un tutorat entre élèves (exemple 6<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup>) pourrait être mis en place.

A l'heure de l'Europe, l'un des rôles fondamentaux de l'école est d'apprendre aux élèves à travailler en groupe et à collaborer entre eux.

Pour conclure, nous avons souligné que pour assurer une bonne formation aux élèves, il fallait favoriser la possibilité de formations régulières, permanentes pour les enseignants, leur ouvrir, à eux aussi, des passerelles.

## **05 – Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?**

1. Toutes les matières actuellement enseignées sont fondamentales, et doivent être dispensées par des professeurs spécialisés pouvant accéder à une formation initiale et continue de qualité tant sur le plan scientifique que pédagogique. Toutes ces matières sont nécessaires à la formation et à l'épanouissement d'un futur citoyen responsable.

Il n'y a pas de matière mineure. Les enseignements artistiques permettent non seulement l'ouverture d'esprit, l'éveil des sensibilités, l'apprentissage de l'écoute (enseignement musical), la communication, mais sont aussi indispensables à l'élaboration de la culture générale de chaque élève.

Les horaires d'enseignement ne doivent en aucun cas être diminués. Le large éventail d'enseignements offerts aux élèves doit permettre une orientation qui ne se fasse pas par défaut. Les parents doivent être associés le plus tôt possible à la question de l'orientation.

2. L'école est un lieu d'apprentissage pour tous, qui doit maintenir des exigences ambitieuses concernant les savoirs, les savoir faire et le savoir être.

Un collège pour tous, mais pas unique : diversité des parcours à l'issue de la 5<sup>ème</sup> pour revaloriser les orientations professionnelles et technologiques. Introduction de l'enseignement du travail manuel et technique.

Apprentissage de l'autonomie, du raisonnement, du respect d'autrui. Développer l'écoute, la concentration, la réflexion. Donner le goût de l'effort et du travail bien fait.

3. Des diplômes valideront les acquis en fin du CM2 (les tests d'évaluation à l'entrée en 6<sup>ème</sup> étant supprimés) et en fin de la 3<sup>ème</sup> un Brevet validant les acquis du collège et reposant sur un socle plus large.

- A la sortie du CM2, un certificat d'études, véritable rite de passage.

- Au brevet des collèges, outre les mathématiques, le français et l'histoire-géographie, une épreuve de LV1 et de deux matières optionnelles choisies par les élèves. Possibilité d'attribuer des mentions pour valoriser et motiver les élèves.

## **06 : Comment l'École doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?**

Le Collège unique a été créé pour répondre à la diversité des élèves. Aujourd'hui on se confronte parfois au résultat inverse.

Oui pour le collège unique, Non pour le collège uniforme.

L'école a pour mission l'apprentissage, intégration sociale. S'il y a un lieu où l'on apprend à vivre ensemble, c'est l'école. C'est un lieu préservé. On y apprend le respect des règles.

- égalité des élèves vis-à-vis de l'apprentissage, des connaissances ;

Points fondamentaux :

- futurs citoyens
- futurs parents
- valeurs morales.

L'école peut s'adapter à la diversité si un système d'accompagnement de tutorat se met en place.

- les élèves pourraient avoir le choix du professeur d'accompagnement
- groupes réseaux parents qui accompagneraient (les parents, les élèves)
- programme plus souple avec une diminution des contenus des programmes => éviter 2 écueils = grandes simplifications => notions essentielles préservées.
- valorisation des partenariats au sein d'un établissement
- se rapprocher des méthodes utilisées dans les écoles d'enseignement adapté.

La question du comment pose la question du pourquoi. Quand on se pose la question du pourquoi ? On arrive à la question : quelle la mission de l'école ?

Collège unique ou pas – ce qui sous-entend des parcours personnalisés.

Dans le but de concourir à l'épanouissement de l'élève et la capacité de vivre ensemble qui permet à l'élève de capitaliser une estime de soi – de se forger une identité, d'acquérir une culture commune.

La diversité des élèves :

Elle se caractérise par des points fondamentaux :

- le comportement (hyper actifs, inertes, agressifs)
- les compétences (connaissances de base – écrire, lire, compter)
- les profils d'apprentissage
- sexe (filles, garçons n'ont pas la même maturité)
- maturité
- origines socio-professionnelles, culturelles, contexte familial (événements)
- historique de l'élève en primaire. Comment l'enfant s'est construit.

Mais la diversité ne concerne pas que les élèves. Différence avec collègues, enseignants, intervenants.

L'école doit-elle prendre en compte la diversité des élèves. La question que l'on se pose c'est l'école peut-elle prendre en compte... ? => constat peu de souplesse dans le programme, pédagogie différenciée peu applicable par manque de formation du corps enseignant – manque de moyen, temps et outils.

Si ces conditions sont remplies alors l'école doit prendre et peut prendre en compte la diversité des élèves.

## **08 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?**

1 ) Réflexion sur les compétences requises et les moyens mis en œuvre pour favoriser les progrès de l'élève.

A ) Nous avons constaté que pour de nombreux élèves la difficulté d'investissement au travail est due aux carences suivantes: manque de méthodologie, d'organisation, de planification, de gestion du temps.

Propositions :- Diminuer les effectifs pour qu'une pédagogie plus individualisée soit possible.

-1 heure de vie de classe mensuelle encadrée par le professeur principal où seront traités les thèmes suivants : méthodologie, organisation du travail, régulations, socialisation, respect des règles, suivi de stages, orientation ...

B ) Aspect très positif des itinéraires de découverte ( pluridisciplinarité, motivation, méthodologie, intégration des élèves en difficulté, progrès, épanouissement, valorisation de l'image de soi )

Propositions : - Pour que les IDD soient efficaces, il est nécessaire que les effectifs soient réduits à 18 élèves par IDD, aussi nous demandons les moyens nécessaires pour que les élèves puissent suivre 2 IDD dans l'année scolaire et dans les conditions d'effectifs optimales.

- Etendre les IDD aux autres classes avec des objectifs plus ciblés. ( IDD lecture, recherches en 6<sup>ème</sup>, IDD choix à l'orientation en 3<sup>ème</sup> ... )

C ) Constat de l'inégalité des élèves face aux devoirs.

Proposition : Etudes du soir encadrées, accompagnement au travail, avec tutorat possible par les élèves de 3<sup>ème</sup> ou de la même classe.

2 ) Harmonisation et innovation des pratiques pédagogiques.

A ) Les classes étant surchargées, il est difficile d'utiliser la pédagogie différenciée, adaptée à l'élève.

Propositions : - Réduire les effectifs par classe.

- Dédoubler les classes en LV pour favoriser les échanges oraux, et en Français pour mettre en place des ateliers de lecture.

B ) Constat que certains élèves manquent de bases à l'arrivée en 6<sup>ème</sup>, ont des difficultés pour se concentrer et refusent l'effort. L'effort de mémorisation paraît le plus difficile. Sur le plan social, l'image du travail en tant que valeur est moins reconnue, les nouvelles technologies favorisent de plus cette absence d'effort. De même, les élèves semblent avoir perdu l'habitude d'écrire au profit d'une participation active sur l'instant mais sans réelle fixation.

Propositions : - Accorder les pratiques et les outils pédagogiques, harmoniser et recentrer les savoirs depuis le cycle 2 de l'école primaire.( lecture – méthodologie – écriture – effort – mémorisation – devoirs ? ...)

- Concertations plus fréquentes avec les enseignants de primaire et de lycée pour favoriser la continuité, et mettre à plat les objectifs de chacun.

C ) Aspect très positif des progressions décidées en conseils d'enseignement, des devoirs communs.

Propositions : - Garder les contenus et progressions, à l'enseignant de s'adapter au public, de pratiquer la pédagogie différenciée.

- Proposer le redoublement au cas par cas pour certains élèves en difficulté. ( immaturité, cas d'absences liés à la maladie, ...)

- harmoniser les progressions lors de conseils d'enseignement en favorisant la pluridisciplinarité : Français – langues – histoire / SVT – physique – mathématiques mais respecter la spécificité de chaque matière.

- Utiliser les outils multimédias en ciblant les objectifs pour que l'informatique ne soit qu'un outil.( labo de langue, musique, arts plastiques, préparation du B2I ... ) A noter les inconvénients liés à la maintenance de la salle technilab et le besoin de formation pour les enseignants.

3 ) Spécificité des élèves, égalité des chances, valorisation, éducation au choix.

A) Constat que l'hétérogénéité des classes est vécue positivement, les élèves plus faibles étant « tirés vers le haut », avis réservé des professeurs de langues, qui soulignent le « mal être » des élèves en difficulté.

Proposition : - Dédoublement des classes en langues vivantes, afin d'individualiser les pratiques pédagogiques.

- Heures de soutien pour les élèves en difficulté.

B ) Difficulté de prendre en charge des élèves au profil spécifique.

Propositions : - Donner les moyens aux établissements de créer des classes aide et soutien avec passerelles, de créer des structures pour les élèves en échec scolaire, pour les élèves en rupture avec la scolarité, pour l'intégration des élèves handicapés. ( moyens de prise en charge adaptés : sur le plan pédagogique, éducatif, psychologique ...)

- De même, afin de motiver et valoriser les élèves excellents, consolider la filière européenne en permettant dès le collège l'accès aux cours de civilisation en langue européenne, dans le souci de favoriser leur adaptation aux classes européennes en lycée.

Même constat en musique, les cours regroupant les élèves déjà musiciens sont souhaités afin de travailler des objectifs plus ambitieux.

C ) Constat que lors de l'orientation en 2<sup>nde</sup>, les orientations dans les filières technologiques et professionnelles sont vécues par les élèves comme des échecs.

Propositions : - Dès la 4<sup>ème</sup>, proposer des réunions explicatives pour les parents d'élèves, annonçant les objectifs pédagogiques de la 3<sup>ème</sup> et de la 2<sup>nde</sup>, afin d'éviter les décalages entre les choix d'orientation des enfants et leurs réelles capacités. Importance du rôle de la COP dans l'éducation au choix. ( Présence de la COP nécessaire au collège )

- Ouvrir les entreprises sur le collège dès la 4<sup>ème</sup> : interventions de professionnels au collège.

- Permettre des stages de sensibilisation en entreprises à partir de la 4<sup>ème</sup>.

Conclusion :

- Donner les moyens d'accueillir tous les élèves avec leur spécificité, dans de bonnes conditions :
- A l'intérieur d'un collège unique, diversifier les pratiques et les contenus pour la réussite de tous les élèves dans leur diversité dans un souci d'harmonisation au sein du collège et avec primaires et lycées ( généralisation des IDD et ateliers, favorisant l'épanouissement, la motivation, les progrès. )
- Ouvrir les entreprises sur le collège pour valoriser toutes les orientations.

## **15 : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?**

- Avoir des établissements à dimension humaine (600 élèves maximum)
- Avoir une réflexion sur l'architecture et les espaces pour faciliter l'aspect convivial et la surveillance.

Les parents et l'école contre la violence et les incivilités :

Les parents sont nos partenaires pour lutter contre la violence et les incivilités, leur implication est une nécessité.

- Accentuer les moyens au niveau des services sociaux dans l'éducation nationale
- Rendre la réunion de prérentrée « obligatoire » pour les parents : explication par les professeurs principaux du projet pédagogique et des attentes de l'institution envers les parents.
- Prise en compte de la parole des parents par un travail de médiation (création de lieux de rencontre et de paroles pour exprimer leur difficulté à éduquer leurs enfants)
- Informer les parents sur les différentes structures existantes qui permettent la remédiation aux difficultés éducatives (au niveau des services sociaux et des structures améliorant la lisibilité du système éducatif) et revaloriser l'image des assistants sociaux et des conseillers d'orientation psychologues.
- Développer les capacités d'accueil en internat avec un personnel surveillant en nombre suffisant pour permettre d'avoir un cadre éducatif de qualité.

Les personnels ressources pour lutter contre la violence et les incivilités :

Tous les personnels sont concernés pour lutter contre les phénomènes de violences et d'incivilité.

- Augmenter le nombre de personnel surveillant titulaire
- Augmenter les heures de présences des conseillers d'orientation psychologues dans les établissements et donc augmenter le personnel en nombre
- Le renforcement du partenariat éducation/police/justice doit s'accroître
- Former les personnels adultes de la communauté éducative pour les aider à réagir face aux violences
- Mettre en place des commissions de suivi, de remédiation et/ou de réflexion dans les établissements c'est à dire de lieux d'échange entre les différents partenaires éducatifs, sociaux et enseignants
- Revaloriser l'image des personnels de l'éducation spécialisée par l'exigence d'une formation solide

Les aides aux élèves:

- Redonner les moyens d'inscrire des heures de vie de classe dans les emplois du temps (lieu de parole et d'échange)
- Multiplier les projets « école ouverte » pour les temps extra-scolaires
- Donner à tous la possibilité de bénéficier d'une aide pour faire les devoirs dans l'institution (études dirigées du soir)
- Accorder un volume horaire pour développer les activités de soutien et d'aide aux devoirs
- Augmenter les capacités d'accueil des classes de SEGPA et des classes relais
- Former une équipe pédagogique par établissement qui s'occuperait d'aider les élèves pour remédier à leurs difficultés dans certaine(s) matière(s). Appliquer le système de cycle qui existe au primaire dans le secondaire.

L'association des élèves à la prévention et à la diminution de la violence et des incivilités ?

- Former les élèves à la médiation
- Augmenter la lisibilité des règles de vie communes dans les établissements par la réalisation de charte de vie.
- En sixième, avoir une classe principale pour les matières qui ne nécessitent pas de matériel logistique.

L'orientation et la violence :

- Permettre une réelle éducation à l'orientation de la sixième à la troisième (présentation des métiers, stage en entreprise, forums...)
- Prévoir des journées de rencontre avec les professionnels dès la quatrième
- Mieux informer les parents et les élèves sur les différentes filières et sur les passerelles entre le professionnel et le général.
- Renforcer le rôle de l'élève dans le choix de l'orientation par rapport aux parents pour lutter contre les orientations subies

Sanctions et punitions :

- Possibilité d'avoir recours à l'instauration d'un permis à points qui augmenterait la lisibilité des sanctions
- Revoir la loi permettant la destitution des délégués après le conseil de discipline et l'assouplir
- Création d'une cellule d'accueil à l'extérieur des établissements pour l'accueil des élèves exclus (implication de la commune)

### **Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)**

- L'école doit être un espace ouvert, privilégié et préservé où les élèves peuvent apprendre à travailler sereinement.
- L'école, vecteur de socialisation, doit allier à l'instruction et à la culture, l'éducation à la citoyenneté.
- L'école et le monde du travail doivent s'interpénétrer très tôt afin que les élèves puissent choisir leur orientation en toute connaissance de cause et non par défaut.